

## Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous vous remercions de retourner ce document, sous format électronique de préférence, **avant le 6 septembre 2004**.

♦ **Organisme** : CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE  
DU VAR - CDA83

♦ **Nom et prénom du représentant** : Claude BONNET, Président

**Fonction :**

♦ **Coordonnées** : : 11 rue Pierre Clément - 83300 DRAGUIGNAN  
Téléphone : 04 94 50 54 50 - Fax : 04 94 50 54 51

---

♦ **Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?**

Les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA doivent répondre au meilleur rapport entre les charges d'investissement pour sa réalisation et "la qualité" de service que va apporter le projet à l'économie du département du Var. L'Agriculture, et les activités qu'elle génère notamment en emploi directs, indirects mais également induits, demeure une des principales activités économiques permanentes au niveau départemental. Elle a besoin pour s'exprimer d'un indispensable support : le foncier. Ce foncier est devenu aujourd'hui rare et convoité. Le projet de LGV PACA devra en toute circonstance être économe en terme de consommation de foncier agricole.

♦ **Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?**

Le contenu du dossier versé au débat devra impérativement être précis. Cette précision est une nécessité préalable à toute discussion sur la place qu'occupera la LGV PACA sur le territoire, et plus précisément encore sur l'incidence foncière qu'aura ce projet. On parle d'une moyenne de 7 hectares au kilomètre !

Sur un tracé de 100 kilomètres cela représenterait 700 hectares de foncier nécessaire à la création de la LGV seule, à laquelle s'ajouteront tous les équipements de structure accompagnant la ligne. Plus le dossier sera précis sur ces questions plus il sera renseigné en amont, plus l'action à conduire pour sa mise en oeuvre sera simplifiée.

♦ **Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leur mode de diffusion ?**

Les outils les plus pédagogiques en la matière sont les outils cartographiques; quand au mode de diffusion il doit être particulièrement "large".

**♦ Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ?  
Où doivent se dérouler des réunions publiques ?**

Les réunions publiques doivent être organisée "sur le terrain", au plus près des intéressés.

**♦ Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité ... ?**

Les outils d'information qui semblent indispensables peuvent être multiples. Pour ce qui concerne notre Compagnie Consulaire il sera nécessaire de connaître parfaitement l'impact sur la structuration de l'Agriculture sous toutes ses formes, tant au niveau du diagnostic et de l'état des lieux ( structures foncières, structures de propriété, structures d'exploitation, mode de faire valoir, mode d'occupation cultural des territoires, équipements structurants de l'agriculture, structures économiques, ...) qu'au niveau des moyens mis en oeuvre pour compenser l'impact du projet LGV PACA sur cette structuration.